

LA GAZETTE DE ST SYMPHORIEN

Bellevue Infos n°4

Conseil Municipal

Michaël Gautier a démissionné de son poste de 1^{er} adjoint le 15 septembre dernier et reste conseiller municipal.

Le conseil municipal s'est réuni le lundi 26 septembre 2022 et a élu Monsieur Yannick Pernet au poste de 1^{er} adjoint au Maire de la commune.



COMMUNE DE SAINT-SYMPHORIEN-SUR-SAÔNE

Définition des modalités de mise à disposition du public de la modification simplifiée N°1 et N°2 du plan local d'urbanisme

Par délibération du 26 septembre 2022, le conseil municipal de Saint-Symphorien-sur-Saône., a défini les modalités de mise à disposition du public de la modification simplifiée n°1 et n°2 du plan local d'urbanisme (PLU).

Cette mise à disposition du dossier aura lieu du 15/10/2022 au 15/11/2022, en mairie de Saint-Symphorien-sur-Saône aux jours et heures habituels d'ouverture.

Cette délibération est affichée et peut être consultée en mairie de Saint-Symphorien-sur-Saône pendant un mois à compter du 15/10/2022.

Affouages 2022 :

Cette année, les parcelles 2, 4, 30c et la 32 qui seront mises aux affouages.



Les inscriptions se dérouleront du 17 octobre au 27 octobre 2022 par mail (mairie.stsymphorien-saone@wanadoo.fr), en mairie ou par téléphone (03 80 29 01 69).

Le nombre de lots est limité à 18 maximum.

Le tirage au sort se déroulera le lundi 7 novembre 2022 de 16 h à 18h.

Travaux réalisés :

Le logement au dessus de la mairie est en cours de réhabilitation pour une location au plus tard le 1^{er} novembre 2022

La mairie et l'atelier municipal ont été sécurisé par l'installation d'une alarme.

Merci aux bénévoles qui aident à l'entretien régulier de la commune et du cimetière.

Sécurité routière

Elle reste une de nos priorités mais nous étudions encore le dossier en partenariat avec le Conseil Départemental.

Recensement citoyen

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser. Son recensement citoyen (parfois appelé par erreur *recensement militaire*) fait, il reçoit une *attestation de recensement*. Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (par exemple, pour son inscription au bac avant 18 ans). Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).



Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre 16^e anniversaire et jusqu'à la fin du 3^e mois qui suit.

Exemple : si votre 16^e anniversaire est le 12 janvier 2022, vous devez faire votre recensement citoyen entre le 12 janvier 2022 et le 30 avril 2022.

À savoir

Si vous n'avez pas fait votre recensement citoyen dans ce délai, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche à faire reste la même.

Les jeunes nés en 2006 doivent être recensés en 2022. Ceux de 2007, en 2023.

Primes aux jeunes diplômés :

Nous invitons les personnes ayant reçus un diplôme cette année à s'inscrire en mairie avec une pièce d'identité et une photocopie de leur diplôme avant le 30 octobre 2022.

Goûter des aînés

La mairie distribuera un colis aux aînés de la commune lors d'un goûter qui se déroulera le samedi 10 décembre à 15 h 00 dans le préfabriqué derrière la mairie.



Cadeaux aux jeunes enfants du village

La municipalité souhaite reconduire le cadeau de fin d'année pour les enfants de moins de 10 ans.

Manifestations :

- Vide grenier / fête du village

Vous avez été nombreux à participer au 1^{er} vide grenier qui s'est tenu sur la place du village le dernier week-end d'août. La journée s'est clôturée par le feu d'artifice offert par la commune.



Commémoration du 11 novembre

Le Maire et ses conseillers vous convient à la cérémonie qui aura lieu à 11 h 30 au monument aux morts.

Carnet de mariage :

Tous nos vœux de bonheur à Christelle ESTAVOYER et Igor MARCOUT



Carnet de deuils :

Toutes nos pensées pour :
-Mr Charles REVERCHON et sa famille

Agenda

- Halloween avec le comité des fêtes le 30 octobre à 14 h.
- Le sapin sera installé le 3 décembre prochain.
- Marché de créateurs par l'Association Haut les cœurs le dimanche 4 décembre 2022 dans la cour de l'école.

St-Symphorien-sur-Saône

Calendrier 2022 des jours de collecte

Bac jaune • Bac gris

(Pensez à sortir votre bac la veille
au soir du jour de collecte, poignées côté route)



SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
JE 1	SA 1	MA Toussaint 1	JE 1
VE S 35 2	DI 2	ME 2	VE S 48 2
SA 3	LU 3	JE 3	SA 3
DI 4	MA 4	VE S 44 4	DI 4
LU 5	ME 5	SA 5	LU 5
MA 6	JE 6	DI 6	MA 6
ME 7	VE S 40 7	LU 7	ME 7
JE 8	SA 8	MA 8	JE 8
VE S 36 9	DI 9	ME 9	VE S 49 9
SA 10	LU 10	JE 10	SA 10
DI 11	MA 11	VE Armistice 1918 11	DI 11
LU 12	ME 12	SA S 45 12	LU 12
MA 13	JE 13	DI 13	MA 13
ME 14	VE S 41 14	LU 14	ME 14
JE 15	SA 15	MA 15	JE 15
VE S 37 16	DI 16	ME 16	VE S 50 16
SA 17	LU 17	JE 17	SA 17
DI 18	MA 18	VE S 46 18	DI 18
LU 19	ME 19	SA 19	LU 19
MA 20	JE 20	DI 20	MA 20
ME 21	VE S 42 21	LU 21	ME 21
JE 22	SA 22	MA 22	JE 22
VE S 38 23	DI 23	ME 23	VE S 51 23
SA 24	LU 24	JE 24	SA 24
DI 25	MA 25	VE S 47 25	DI Noël 25
LU 26	ME 26	SA 26	LU 26
MA 27	JE 27	DI 27	MA 27
ME 28	VE S 43 28	LU 28	ME 28
JE 29	SA 29	MA 29	JE 29
VE S 39 30	DI 30	ME 30	VE S 52 30
	LU 31		SA 31

Horaires d'ouverture des déchetteries.

Hiver (01/11 au 31/03)

DÉCHÈTERIE	LUNDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Seurre	14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-17h	9h-12h 14h-17h
Auvillars-sur-Saône		14h-17h			9h-12h 14h-17h
Laperrière-sur-Saône		14h-17h			9h-12h 14h-17h
Brazey-en-Plaine	9h-12h	9h-12h	9h-12h 14h-17h	9h-12h 14h-17h	9h-12h 14h-17h

Ouverture de la Mairie au public :

Les Lundis et Jeudis de 16h00 à 18h00

Tel : 03 80 29 01 69

Mail : mairie.stsymphorien-saone@wanadoo.fr

Ou sur rendez-vous avec le Maire ou un Adjoint

Attention la mairie sera fermée du lundi 19 décembre au 30 décembre 2022 inclus.